



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Seul le texte prononcé fait foi

7^{ème} session du Conseil des droits de l'homme

Examen Périodique Universel Iran

Déclaration de la Suisse

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des
Nations Unies et des autres organisations internationales à
Genève

Genève, le 15 février 2010

Déclaration • EPU Iran

Monsieur le Président,

Ma délégation a pris connaissance du rapport EPU de la République islamique d'Iran.

Mon pays relève les avancées importantes dans le domaine des droits humains que constituent l'accès à la santé ainsi que l'accès à l'éducation, notamment l'accès à l'éducation supérieure pour les femmes.

Cependant, des défis majeurs demeurent, particulièrement dans le contexte actuel. La Suisse souhaite ainsi formuler les cinq recommandations suivantes:

1. Le nombre de condamnations à la peine capitale et d'exécutions a augmenté en Iran au cours de ces dernières années. La Suisse recommande de modifier la législation afin de limiter cette pratique. Nous recommandons en outre l'abolition de la peine de mort contre les jeunes délinquants.
2. Les lapidations, les amputations et les flagellations sont des peines cruelles qui contreviennent aux engagements internationaux de l'Iran. La Suisse recommande d'interdire ces châtiments.
3. Le droit à la liberté d'expression et d'association doit être garanti. La Suisse déplore l'usage de la violence excessive par les forces de sécurité à l'encontre des personnes exerçant ce droit. Les responsables de telles exactions doivent être traduits en justice. La Suisse recommande en outre d'enquêter sur les cas d'exécutions extrajudiciaires et de torture et de garantir aux détenus un procès équitable conforme aux normes internationales.
4. La Suisse recommande à la République islamique d'Iran d'abolir toutes les lois discriminatoires à l'encontre des minorités ethniques et religieuses (arabe, kurde, baha'ie, etc.).
5. La Suisse recommande à la République islamique d'Iran de ratifier et de mettre en œuvre la Convention de l'ONU contre la torture (CAT) et la Convention de l'ONU sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW).

Nous vous remercions de votre attention.